

Q. Quelle est ordinairement l'épaisseur des neiges ? R. Quand il y en a trois pieds d'épais, on trouve les neiges très-hautes.

Q. Faites-vous du sel ? R. Il s'en fait dans la partie occidentale de notre territoire.

Q. Combien se vend-il le boisseau ? R. Il se vend quelquefois jusqu'à 16 shillings sterling.

Q. Faites-vous du sucre ? R. Oui, du sucre d'érable.

Q. Vous procurez-vous du thé ? à quel prix ? R. Nous avons du congo, du souchong,—enfin plusieurs variétés de bon thé noir, pour 2 shillings 8 pence à 3 shillings la livre.

Q. Quel est le prix des articles d'un usage ordinaire ? R. Café, 1 shilling la livre ; pantalon de moleskin, 15 shillings, de velours de coton à côtes, 18 shillings ; couvertures, suivant leur grandeur, 21 à 23 shillings pièce ; souliers depuis 15 shillings.

Q. Comment vous procurez-vous vos marchandises ? R. Nous en tirons des Etats-Unis, nous en tirons aussi d'Angleterre, d'où elles nous viennent sur les navires de la compagnie de la baie d'Hudson.

Q. Comment la Compagnie de la baie d'Hudson fait-elle venir ses marchandises pesantes ? R. Elle a un navire qui, tous les ans, débarque des marchandises à la factorerie d'York ; une partie de ces marchandises sont apportées à l'établissement de la Rivière-Rouge.

Q. La compagnie vend-elle aux trafiquants ? R. Elle n'a pas coutume de le faire.

Q. Comment gouvernez-vous vos affaires ? R. Nous sommes sous le gouvernement de la compagnie de la baie d'Hudson.

Q. Elisez-vous vos magistrats ? R. La compagnie les nomme.

Q. Est-ce que vous payez des taxes ? R. Nous ne savons pas sous quelle forme nous en payons ; il n'y a point d'impositions directes. Les taxes se prélèvent sur les marchandises.

Q. Quelles règles avez-vous pour la vente des boissons enivrantes ? R. Personne ne peut vendre de boisson sans licence.

Q. Quelles sont les espèces de boissons que l'on consomme ? R. La bière, le rhum, le whisky, le vin et l'eau-de-vie.

Q. Quel est le prix d'une demi-chopine de rhum dans les cabarets ? R. Je ne suis jamais entré dans un cabaret.

Q. Avez-vous une école à votre établissement ? R. Oui.

Q. Avez-vous des ministres ? R. Deux—l'un né au pays, l'autre Anglais, tous les deux épiscopaliens.

Q. Est-ce qu'il y a des Sauvages idolâtres dans votre paroisse ? R. Oui, quelques-uns ; il est certain qu'il y en a un grand nombre hors de l'établissement. La cérémonie du "tambour" toutefois s'en va rapidement.

Q. Qu'est-ce qu'ils font de leurs morts ? R. Ils les mettent en terre ; mais ceux des prairies placent parfois les leurs sur des échafauds.

Q. Ces Sauvages sont-ils dans des dispositions amicales ? R. Oui. Ils se disent hautement sujets de la Reine. Ils sont tous pour le gouvernement.

Q. De quels Sauvages entendez-vous parler ? R. En venant ici, j'ai questionné tous les Sauvages que j'ai pu voir. Partout où je rencontrais des traces de leur voisinage, je me mettais à leur recherche, et c'est ainsi que j'ai constaté qu'ils sont tous du côté du gouvernement.

Q. Quel gouvernement ? R. Le gouvernement anglais et le gouvernement canadien. Ils sont prêts à aller au-devant des troupes et à les aider. Ils sont contre le gouvernement de Riel.

Q. Quelle langue parlent les Sauvages ? R. Ceux de cette partie du pays parle le sauteux. Au nord du lac Winnipeg, les Cris ont une langue différente. Pour les Sioux, je n'en puis rien dire. Le Maskégon (*Swampy*) et le Cris parlent à peu près la même langue ; il en est de même de l'Assiniboine (*Stony*) et du Sioux.

Q. Quelle est l'étendue des opérations des missionnaires en dehors des paroisses qui sont établies ? R. Il y a plusieurs associations de missionnaires à l'œuvre—anglicanes et catholiques romaines.

Q. Y a-t-il par là des Anglais catholiques romains ? R. Quelques-uns.

Q. Y a-t-il beaucoup d'Américains ? R. Un bon nombre de marchands américains aux environs du fort Garry.